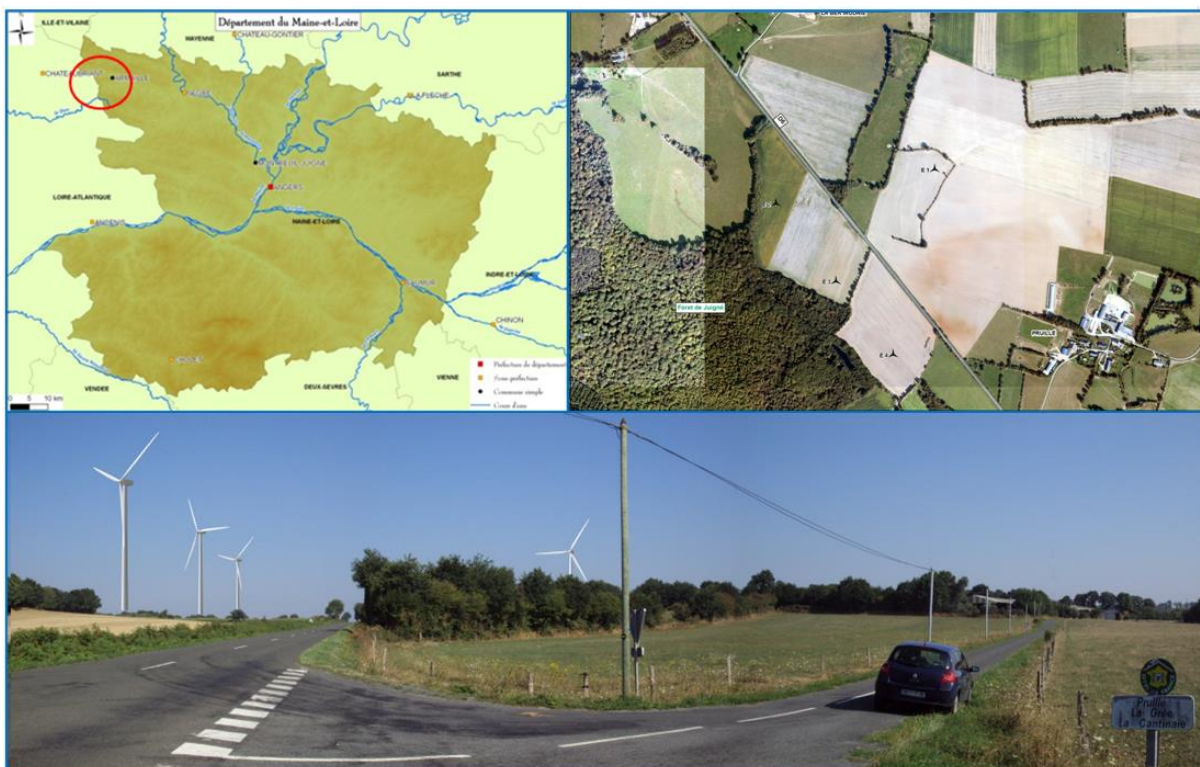


Capacités techniques et financières

Projet éolien des Landes de Pruillé Commune d'Armaillé, Maine et Loire (49)



Arrêté de la Cour Administrative d'Appel de Nantes

N° 21NT02437

Décision du 21 juin 2022

Futures Energies Landes de Pruillé



- Janvier 2023 -

Table des matières

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR.....	3
2. SAS FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE.....	4
3. LA SOCIETE ENGIE GREEN FRANCE SAS	5
4. LE GROUPE ENGIE	7
5. LES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES.....	7
5.1. Les capacités techniques	8
5.1.1. En phase développement.....	8
5.1.2. En phase construction	8
5.1.3. En phase d'exploitation.....	8
5.2. Les capacités financières	16
6. ANNEXES	18

Table des illustrations

Figure 1 : Structure de la société	3
Figure 2 : Principaux chiffres d'ENGIE GREEN FRANCE et implantations (1 ^{er} janvier 2022).....	6

Sommaire des tableaux

Tableau 1 : Informations administratives de la société FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE	4
Tableau 2 : Informations administratives de la société ENGIE Green France.....	5
Tableau 3 : Bilan de ENGIE GREEN FRANCE.....	16
Tableau 4 : Compte de Résultats de ENGIE GREEN FRANCE	17

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

La société FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE est une Société par Actions Simplifiée (SAS) dédiée au projet éolien des Landes de Pruillé. C'est une filiale détenue à 100% par la SAS ENGIE GREEN FRANCE. Cette société est une structure pétitionnaire de la demande d'autorisation environnementale (article L.181-1 et suivants du Code de l'environnement).

Le projet des Landes de Pruillé, situé sur la commune d'Armaillé, s'est vu délivrer les autorisations suivantes:

- une autorisation d'exploiter une installation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) par arrêté préfectoral du Maine-et-Loire DIDD – 2015 n°279 en date du 10 juillet 2015 ;
- un permis de construire n° 049 010 13 N0075 accordé pour l'implantation de 3 éoliennes (E2, E3 et E4) et d'un poste de livraison, refusé partiellement pour l'implantation de l'éolienne E1, en date du 10 décembre 2014 ;
- un permis de construire modificatif n° 049 010 13 N0075 accordé pour l'implantation des 4 éoliennes (E1, E2, E3 et E4) et d'un poste de livraison, en date du 15 juillet 2015;
- un permis de construire modificatif n° 049 010 13 N0075 accordé sur le changement du modèle de machines impliquant l'abaissement de la hauteur des éoliennes E2, E3, E4, une légère augmentation de la hauteur de l'éolienne E1 et la modification des dimensions des plateformes et des largeurs des chemins d'accès en adéquation avec le nouveau modèle de machines, en date du 04 janvier 2016 ;
- un permis de construire rectificatif n° 049 010 13 N0075 accordé et portant sur une erreur de date du précédent permis de construire modificatif, en date du 30 janvier 2017.

La société ENGIE GREEN FRANCE SAS, est une filiale à 100% du groupe ENGIE.

En tant que société spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de sites de production d'électricité à partir de sources renouvelables, la société ENGIE GREEN France SAS développe le projet éolien des Landes de Pruillé.

Le lien entre les différentes structures s'articule comme suit :

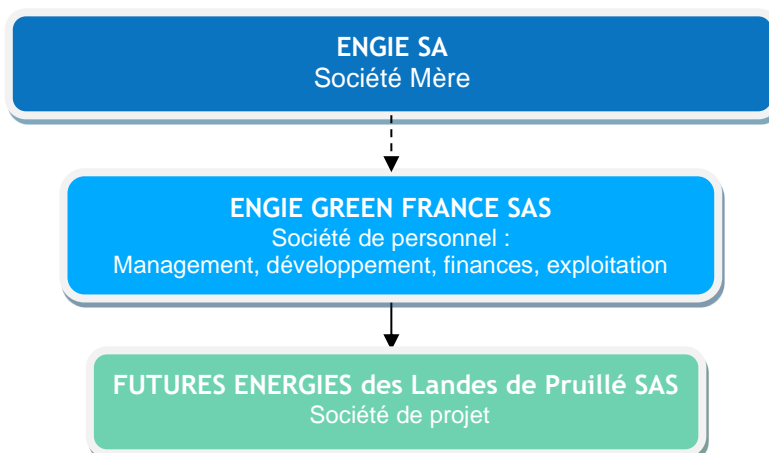


Figure 1 : Structure de la société

Une description détaillée du demandeur se trouve dans la présentation ci-après.

2. SAS FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE

SAS FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE est une société par actions simplifiée à associé unique, au capital social de 40 000€. Son siège social est situé au 215, rue Samuel Morse – Le Triade II – 34000 MONTPELLIER

Cette société est inscrite au RCS de MONTPELLIER sous le SIREN 793 040 296.

SAS FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE est une société projet détenue à 100% par ENGIE GREEN FRANCE SAS.

Les informations administratives du demandeur sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Présentation de la société	
Raison Sociale :	FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE
Forme juridique :	Société par Actions Simplifiée au capital social de 40 000 €
Siège social :	Le Triade II, Parc d'Activités Millénaire II 215, rue Samuel Morse 34000 MONTPELLIER
Téléphone :	04 99 52 64 70
Registre du Commerce :	RCS de Montpellier 793 040 296
N° SIRET :	793 040 296 00048 (Siège)
Code APE :	3511Z
Qualité des mandataires, Prénom, Nom	Monsieur William ARKWRIGHT - Directeur Général d'ENGIE GREEN FRANCE, en tant que représentant d'ENGIE GREEN FRANCE, président(e) de FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE
Nationalité du mandataire :	Française

Tableau 1 : Informations administratives de la société FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE

Le KBIS de la société est présenté en annexe.

3. LA SOCIÉTÉ ENGIE GREEN FRANCE SAS

ENGIE GREEN FRANCE SAS (ci-après « ENGIE GREEN ») est une filiale du groupe ENGIE, spécialisée dans la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne.

Présentation de la société	
Raison Sociale :	ENGIE GREEN FRANCE SAS
Forme juridique :	Société par Actions Simplifiée au capital de 211 800 000 €
Siège social :	Le Triade II, Parc d'Activités Millénaire II 215, rue Samuel Morse CS 20756 34967 MONTPELLIER CEDEX 2
Téléphone :	04 99 52 64 70
Registre du Commerce :	RCS Montpellier 478 826 753
N° SIRET :	478 826 753 00186
Code APE :	7022Z
Qualité des mandataires, Prénom, Nom	Monsieur Sergio VAL ALLUE - Président, Monsieur William ARKWRIGHT Directeur Général
Nationalité du mandataire :	Espagnole, Française

Tableau 2 : Informations administratives de la société ENGIE Green France

En mars 2016, ENGIE GREEN fait l'acquisition complète de FUTURES ENERGIES, ainsi que de toutes ses sociétés projets, devenant ainsi détenteur de la société FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE.

Implantée sur 22 sites en France, au cœur des territoires, ENGIE GREEN est un acteur de référence des énergies renouvelables en France. Plus de 600 collaborateurs réalisent avec les acteurs locaux des projets adaptés et ambitieux qui révèlent les potentialités de chaque territoire. ENGIE GREEN a développé une expertise unique dans les domaines du développement, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance des parcs éoliens.

ENGIE GREEN assure la gestion de l'exploitation, la maintenance et la surveillance de 129 parcs éoliens pour une puissance totale installée de 2 056 MW, également 132 parcs photovoltaïques pour une capacité installée de 1 439 MWc et 250 GWh de biométhane produits par an. Elle alimente ainsi environ 3 millions personnes en électricité verte par an, et dispose actuellement d'un portefeuille en développement de 5.5 GW (chiffres au 1^{er} janvier 2022).

ENGIE GREEN est également engagée dans le développement des centrales hydroélectriques ainsi que dans des énergies marines renouvelables.

Enfin, ENGIE GREEN est dotée de deux Centres de Conduite des Energies Renouvelables, basés à Châlons-en-Champagne et Estrées-Deniécourt, outils uniques et innovants qui supervisent 24h/24 7j/7 les actifs éoliens et photovoltaïques du Groupe en France et en Europe.



Figure 2 : Principaux chiffres d'ENGIE GREEN FRANCE et implantations (1^{er} janvier 2022)

4. LE GROUPE ENGIE

Le Groupe ENGIE (ci-après « ENGIE »), qui intègre les entités ENGIE GREEN FRANCE et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), dispose en France au 31 décembre 2021 d'une puissance éolienne totale de plus de 2,7 GW, ce qui en fait le n°1 au niveau national, avec environ 15% de la production éolienne installée française. Le groupe est aujourd'hui reconnu comme un acteur industriel, producteur de premier plan d'énergie éolienne en France et dans le monde.

En plaçant concertation et sécurité au centre de son action, son savoir-faire va du développement des projets à la commercialisation de l'électricité, en passant par l'ingénierie, la construction, l'exploitation et le suivi de la maintenance des installations. Au terme de l'exploitation des sites, ENGIE assure, conformément à la réglementation française, la déconstruction des équipements, remettant ainsi le site dans son état d'origine.

ENGIE s'appuie sur les compétences et l'expertise de ses équipes de projet, de ses filiales et bureaux d'études, sur des partenariats scientifiques et universitaires, garantissant ainsi l'utilisation de technologies maîtrisées et de solutions innovantes sur tous les sites.

ENGIE est le 1^{er} producteur éolien et solaire en France.

5. LES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

5.1. LES CAPACITES TECHNIQUES

5.1.1. EN PHASE DEVELOPPEMENT

La société ENGIE GREEN FRANCE poursuit le développement du projet éolien des Landes de Pruillé pour le compte de la société pétitionnaire FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE. Pour ce faire, elle met à sa disposition l'ensemble de ses compétences techniques. Le projet est ainsi piloté par la Direction développement. L'Agence en charge du projet est l'Agence Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, basée à Nantes (44) et Lorient (56). Elle a pour objectif de prospecter, de dimensionner et d'obtenir les autorisations administratives purgées de tout recours de parcs éoliens et de centrales solaires.

Elle est épaulée pour cela notamment par la Direction Business Support, qui comprend des Pôles experts : Mesures, Ressource et productible, Biodiversité, Acoustique, Système d'information géographique ainsi que par la Direction juridique, en particulier ses pôles Développement et Foncier. L'équipe ainsi mise à la disposition du développement du projet éolien des Landes de Pruillé est constituée de compétences pluridisciplinaires.

5.1.2. EN PHASE CONSTRUCTION

La société ENGIE GREEN possède les compétences nécessaires pour assurer le suivi de la construction des parcs éoliens. Elle conclura avec la société FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE un contrat pour assurer le suivi de la construction du parc éolien des Landes de Pruillé.

Via notamment sa Direction des Opérations et en appui sur le groupe ENGIE, ENGIE GREEN assure la supervision des achats, et la construction des installations.

L'ensemble de ses compétences seront mises au service de la société FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE. Ainsi, la société FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE aura le statut de Maître d'Ouvrage et la société ENGIE GREEN, à travers ses équipes techniques, sera le Maître d'Œuvre et coordonnera le chantier. Pour la réalisation des chantiers, des sous-traitants locaux seront préférentiellement choisis.

La société FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE sous-traitera au constructeur du projet la construction des éoliennes. Toutefois, ENGIE GREEN dispose en interne d'une cellule travaux qui réalise et coordonne les actions de génie civil, montage des machines et raccordement électrique sur les chantiers.

5.1.3. EN PHASE D'EXPLOITATION

La société ENGIE GREEN possède les compétences nécessaires pour assurer la gestion de l'exploitation, la maintenance et la surveillance des parcs éoliens. Elle conclura avec la société FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE un contrat pour assurer l'ensemble de ces étapes sur le parc éolien des Landes de Pruillé.

Via notamment sa Direction des Opérations et en appui du groupe ENGIE, ENGIE GREEN assure l'exploitation, le suivi de production et la maintenance des installations.

Actuellement ENGIE GREEN assure la gestion de l'exploitation, la maintenance et la surveillance de ses parcs éoliens sur le territoire national, grâce aux 10 agences exploitation et maintenance locales ainsi qu'aux centres de conduite et d'exploitation (CCE- 24h/24 et 7Jours/7). L'exploitation et la maintenance pourront éventuellement être confiées pour partie aux constructeurs des machines.

5. Les capacités techniques et financières

Voici ci-après les parcs éoliens exploités ou en construction d'ENGIE GREEN au 1^{er} mai 2022 :

DPT	PARCS ÉOLIENS EN EXPLOITATION	NBE ÉOLIENNES	PUISSANCE TOTALE EN MW PAR PARC
AUVERGNE RHONE-ALPES			
15	Rézentières	4	10
26	Bois de Montrigaud	12	24,6
26	Forêt de Thivolet	8	17,6
63	Sioulet - Chavanon	6	4,8
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE			
21	Bretelle (Étalante, Poiseul-la-Grange)	15	30,75
21	Echalot (Échalot, Poiseul-la-Grange)	8	16,4
89	Auxerrois	16	32
89	Sainte Colombe	7	14
89	Thory*	6	18
BRETAGNE			
22	Plumieux - Saint Etienne du Gué de l'Isle	8	16
22	Saint Servais	7	5,6
29	Kerigaret	8	12
29	Lanrivoaré	3	2,55
29	Renouvellement Plouarzel I*	5	4
29	Plouarzel II	4	3,4
29	Plourin	4	3,4
29	Pouldergat	3	6,9
29	Saint Coulitz	4	9,2
29	Scaër Crénonien	5	10,25
29	Scaër le Merdy	4	8,2
56	Landes de Couesmé	11	33
56	Ménéac	7	5,6
56	Radénac	4	8,2
56	Saint Servant	6	12
CENTRE VAL-DE-LOIRE			
18 & 36	Vouillon	6	20,7
36	Sainte Lizaigne*	7	24,15
GRAND-EST			
8	Blombay L'Echelle	4	8
8	Leffincourt	16	32
8	Mont de Grévière	8	27,6
10	Mont Saint Benoit	4	12,8
10	Mont Equoi	2	6,4
10	La Prévoterie	18	36,9
10	Extension La Prévoterie	6	12
10	Montagne	6	19,2
10	Champs Tortus	3	9,6
10	Rhèges	6	12,3
51 & 10	Le Mont de Bezard	12	24,6

5. Les capacités techniques et financières

10	Extension Le Mont de Bezard	8	16
51 & 08	Mont Heudelan	9	29,7
10	Mont Heudelan 2	4	13,8
51 & 08	Bétheniville	6	12
51	Aulnay	4	8
51	Argonne	14	11,9
51	Cernon 2	4	10
51	Cernon 3	3	7,5
51	Châtaigniers	7	14
51	Cheppes la Prairie	5	10,25
51	<i>Cheppes la Prairie 2*</i>	6	13,2
51	Côtes de Champagne	14	11,9
51	Côtes de Champagne Sud	5	4,25
51	La Côte de la Bouchère	6	13,8
51	Entre Coole et Marne	7	14,35
51	Germinon	30	75
51	Mont Grignon	12	24
51	Mont de l'Arbre	3	6,15
51	Orme en Champagne	7	14
51	Somme-Soude Trécon	10	20,5
52	Les Hauts Pays	39	79,95
52	Vallée du Rognon	6	12
52	<i>Tréveray Saint Joire*</i>	13	28,6
54	Saint Saumont	5	10,25
54	Pays Haut	2	4
54 & 57	Le Haut des Ailes	16	32,8
54 & 57	Le Haut des Ailes Extension	6	12,3
55	L'Epine Amanty	6	12,3
55	Amanty 2	1	2,05
55	Bonnet-Houdelaincourt	4	13,8
55	Reffroy Haut de la Vausse	6	12,3
55	Reffroy Haut de la Vausse Extension	2	4,1
55	Reffroy Boutonnier	6	12,3
55	Reffroy Boutonnier Extension	2	4,1
55	Le Haute de Borne	4	8,2
55	La Monjoie	5	10,25
55	Maurechamps	6	12
55	Menaucourt	6	12
55	Raival	6	12
55	Rumont Beau Regard	6	12,3
55	Rumont Beau Regard Extension	1	2,05
55	Rumont Haut de Bâne	6	12,3
55	Valette	6	12
55	Viller	3	6
88	La Saurupt	5	10,25
HAUTS-DE-FRANCE			
2	La Neuville Bosmont	6	14,1

5. Les capacités techniques et financières

2	Le Vieux Moulin	6	12,3
2	Mont d'Origny	7	24,15
2	Mont d'Origny Extension	4	13,8
2	Picoterie	11	22
2	Saint Pierremont	4	8,2
59	Le Caudresis	14	50,4
60	Chemin des Hagenets	14	28,7
60	Chemin des Hagenets Sud	8	17,6
60	Chemin du Bois Hubert	12	28,2
60	Sommereux	6	12,3
60 & 80	Le Champ Vert	5	10,25
62	Campagnes	5	8,35
62	Le Mont de Ponche	4	8,2
62	Extension Le Mont de Ponche	3	10,35
62	La Haute Lys - Fauquembergues	8	12
62	La Haute Lys - Reclinghem	6	9
62	La Haute Lys - Renty	5	7,5
62	La Haute Lys - Vincly	6	9
62	Mont d'Erny	4	8,2
62	Mont d'Erny Extension	1	2,05
62	Les Prés Hauts	6	12,3
62	Achiet Le Petit	5	11,75
62	Tambours	5	8,35
62 & 80	Les Trois Communes	3	7,05
62 & 80	Les Trois Communes 2	1	2,3
80	La Sole du Moulin Vieux Kerles	5	10,25
80	Kerles	2	4,1
80	Barly	5	10
80	Bouillancourt	6	9
80	L'Epivent	6	12,3
80	Hangest	10	20,5
80	Haute Somme 1	9	18,45
80	Haute Somme 2	1	2,05
80	La Couturelle - Flaucourt	9	18,45
80	Longs Champs	5	8,35
80	Miroir	8	16
80	Miroir 2	3	6
80	Pays Neslois	9	18
80	La Solerie	6	12,3
80	Petit Terroir	5	4,25
80	Petit Terroir 2	3	6,9
NORMANDIE			
27	La Goulafrière	4	8,8
27	Moulin de Sehen	6	12,3
27 & 76	Voie du Moulin	5	10,25
76	Avesnes et Beauvoir	6	12
76	Avesnes et Bosc-Hyons	4	13,8

5. Les capacités techniques et financières

76	Flamets	5	10
76	Manneville	6	13,8
76	Plaine de l'Etantot	6	21,6
76	Falfosse	5	11,75
76	Ramonts	5	11,75
76	Ypreville Biville	6	12
76	<i>Bradiancourt – Neufbosc*</i>	6	15,75
NOUVELLE AQUITAINE			
16	Fontenille	5	10
16	<i>Turgon*</i>	5	10,5
17	Bernay	8	12
17	Saint Crépin	6	9
79	Saint Générour	8	17
79	<i>Plaine de Courance*</i>	10	22
OCCITANIE			
11	Canet	5	11,5
11	Cruscades	5	11,5
11	Fitou	8	10,4
11	Névian	18	15,3
11	Port la Nouvelle	5	2,2
11	Roquetaillade	6	4,23
11	Roquetaillade 2	22	18,7
11	Sigean	10	6,6
12	Ségalasses Energie	7	21
12	<i>Plo Del Montal*</i>	6	14,1
12 & 34 & 81	<i>Melagues le Ferrio*</i>	14	32,2
34	Plateau de Cabalas Centre	5	11,5
34	Plateau de Cabalas Est	4	9,2
34	Plateau de Cabalas Ouest	4	9,2
66	El Singla	9	20,7
66	Opoul	6	10,5
PAYS DE LA LOIRE			
44	La Limouzinière	3	6,15
44	Saint Aubin des Châteaux	5	11
53	Hambers	4	8,2
72	Lavernat	4	8
85	Brem sur Mer	5	4,25
85	Espinassière	6	12
85	Espinassière 2	3	6
85	Longeville	5	12,5
Total en exploitation		1034	2080,78
Total en construction*		78	182,5
TOTAL		1112	2263,28

Tableau 1 : Liste des Parcs en exploitation ENGIE Green au 1^{er} mai 2022

En termes de ressources humaines, ENGIE Green emploie plus de 600 personnes (effectif au 1^{er} janvier 2022) afin de développer, concevoir, construire et réaliser la maintenance et l'exploitation de parcs éoliens sur le territoire français. Ces effectifs regroupent la Direction ainsi que toutes les équipes opérationnelles (Développement, Construction, Expertise, Exploitation-Maintenance, Communication, Finance, Stratégie, Juridique et Innovation).

Pour assurer le bon fonctionnement de ses parcs éoliens, ENGIE GREEN s'appuie sur les compétences internes suivantes :

- Ingénierie de projet ;
- Financement de projet ;
- Expertise aérologique ;
- Expertise des aérogénérateurs (mécanique, électrique, rendement...) ;
- Expertise génie électrique ;
- Construction des parcs éoliens ;
- Maîtrise d'œuvre des travaux ;
- Exploitation et vente de l'énergie produite ;
- Maintenance et entretien des aérogénérateurs.

Un Département « Expertise », composé d'ingénieurs, intervient notamment en appui des équipes d'exploitation et de maintenance pour des missions diverses telles que :

- La surveillance des courbes de puissance des machines ;
- La vérification des conformités acoustiques ;
- Les prévisions de production ;
- Les retours d'expérience et analyses des pannes électriques et mécaniques ;
- La mise en place d'outils pour la maintenance prédictive ;
- La mise en place d'outils d'échange avec les gestionnaires de réseau ;
- Le développement d'outils de supervision en temps réel.

5.1.3.1. Agences Exploitation et Maintenance

L'installation sera sous la responsabilité d'une des agences locales d'exploitation et maintenance ENGIE GREEN.

Les agences d'exploitation et de maintenance, regroupent 105 personnes, réparties sur l'ensemble du territoire national via 10 agences : Méry-sur-Seine (10), Marcilly-sur-Tille (21), Montpellier (34), Châlons-en-Champagne (51), Villers-lès-Nancy (54), Gondrecourt (55) Lorient (56), Rivesaltes (66), Fauquembergues (62) et Estrées-Deniécourt (80).

Les équipes de ces agences ont pour mission d'assurer la maintenance des parcs éoliens d'ENGIE GREEN et de suivre l'exploitation des parcs. La maintenance est mise en œuvre par les équipes d'ENGIE GREEN ou sous traitée aux constructeurs d'éoliennes.

Ces activités sont menées conformément aux prescriptions du manuel d'entretien du fabricant des éoliennes. Les équipes sont régulièrement formées pour acquérir et développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de ces tâches.

Un suivi permanent des installations (7j/7 et 24h/24) couplé à un système d'astreinte permet d'intervenir en cas d'urgence sur un parc.

5. Les capacités techniques et financières

Les équipes de maintenance et d'exploitation assurent la maîtrise industrielle des installations, dans le respect des règles de sécurité des biens et des personnes sur site.

Ainsi, le personnel est formé :

- 1) Aux travaux en hauteur ;
- 2) Aux risques électriques (habilitation HT et BT) ;
- 3) A l'évacuation et au sauvetage d'urgence au sein d'une éolienne ;
- 4) Au sauvetage et secourisme au travail ;
- 5) A la maintenance technique des installations par les constructeurs des éoliennes.

Il est important de noter que l'ensemble du personnel d'exploitation et de maintenance est formé sur les risques présentés par l'installation, ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour les éviter. Il connaît les procédures à suivre en cas d'urgence et procède à des exercices d'entraînement en lien avec les services de secours, tels que le SDIS par exemple.

Ainsi, l'ensemble du personnel d'exploitation et de maintenance est formé à l'utilisation des EPI liés au travail en hauteur ainsi qu'à l'évacuation et au sauvetage en hauteur. Cette formation est recyclée tous les 2 ans afin de vérifier les connaissances et compétences du personnel.

Les techniciens d'exploitation et de maintenance disposent de moyens d'intervention immédiate et d'appel des secours en cas de blessure, ainsi que de la formation nécessaire pour apporter les premiers secours.

Le personnel est formé au risque électrique et possède une habilitation selon ses connaissances (conformément aux prescriptions de la norme UTE C18-510). Elle est recyclée tous les 3 ans, afin de vérifier les connaissances et compétences des personnes habilitées. Les interventions électriques sont toujours réalisées par binôme pour éviter les situations de travailleur isolé.

Ces habilitations sont recyclées périodiquement suivant la réglementation ou les recommandations en vigueur. Des contrôles des connaissances sont réalisés afin de vérifier la validité de ces habilitations.

Des points mensuels concernant la sécurité et les procédures sont effectués avec l'ensemble du personnel de maintenance. Une présentation du fonctionnement de la sécurité est réalisée auprès des nouveaux embauchés.

De plus, les pompiers du GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux) sont invités régulièrement à procéder à des exercices d'évacuation d'urgences avec le personnel directement sur site.

5.1.3.2. Centres de Conduite et d'Exploitation (CCE)

Dispositifs uniques et novateurs, les Centres de Conduite, assurent un suivi précis en temps réel de chacune des machines des parcs et de chaque poste électrique qui leur sont raccordés, tout en permettant de procéder à tout moment à des manœuvres télécommandées. Ils permettent ainsi de renforcer la sécurité des installations, de renforcer la qualité des données transmises au Réseau de transport d'électricité (RTE) et de contribuer à l'amélioration de la prévisibilité de l'énergie éolienne. Les Centres de Conduite (basés à Châlons-en-Champagne et Estrées-Deniécourt) supervisent des parcs éoliens et photovoltaïques du groupe ENGIE en France et en Europe.

5. Les capacités techniques et financières

Le Centre de Conduite et d'Exploitation remplit ainsi quatre missions :

1) La surveillance en temps réel des actifs de production 24h/24 et 7j/7.

Ces informations sont collectées par le biais de différents capteurs intégrés aux équipements (alarmes, caméras...). La collecte et l'analyse de ces données permettent la mise en place d'actions à court et à moyen/long terme.

A court terme, tout incident ou panne est détecté immédiatement et peut être résolu dans les meilleurs délais, soit à distance, soit par intervention des équipes sur place.

A moyen/long terme, les informations recueillies et enregistrées permettent d'anticiper des phénomènes et de prévoir des actions de maintenance ou d'optimiser la production.

2) La gestion des interventions, tout en garantissant la sécurité des installations et des personnes.

En cas de problème décelé sur les installations, le Centre de Conduite peut réagir soit à distance, via la téléconduite, grâce à des manœuvres télécommandées (arrêt d'une éolienne par exemple), soit en faisant appel aux exploitants des antennes locales (changement d'une pièce mécanique). Le dispositif permet une intervention rapide. Par ailleurs, sur une demande expresse du gestionnaire de Réseau (Enedis ou RTE), le Centre de Conduite peut également réagir en urgence en cas de problème sur le réseau électrique (problème sur un pylône, dégâts d'un phénomène naturel...).

3) L'optimisation de la production d'électricité

4) La prévision de la production d'électricité

5.2. LES CAPACITES FINANCIERES

Le calendrier de l'investissement et des charges financières d'un parc éolien constitue une spécificité de la profession. En effet, l'intégralité de l'investissement est réalisée avant la mise en service de l'installation, les principaux coûts d'investissement étant le prix d'achat des aérogénérateurs (entre 60 et 80%) et le raccordement externe réalisé par ENEDIS (environ 4 à 6 %). Les charges d'exploitation et les frais de maintenance intervenant après la mise en service sont ensuite très faibles par rapport au montant de l'investissement initial et très prévisibles dans leur montant et dans leur récurrence.

Forte de ses trente années d'expérience et de sa position actuelle de leader de l'éolien en France, ENGIE GREEN FRANCE dispose d'une vision fiable et sans cesse ajustée de l'évolution des coûts dans le secteur. Ainsi la société met ainsi en service chaque année en moyenne environ 125 MW de capacité éolienne installée. Ce volume répété permet donc à la société d'actualiser régulièrement sa vision des prix de construction et d'exploitation des parcs éoliens, par exemple concernant l'achat des aérogénérateurs.

Actuellement, les organismes bancaires acceptent généralement de financer entre 80% et 85% de l'investissement. En outre, les capacités financières de FUTURES ENERGIES DES LANDES DE PRUILLE SAS sont directement liées à celles de son actionnaire majoritaire unique ENGIE GREEN FRANCE SAS et donc au Groupe ENGIE. Les comptes de résultats et la répartition du chiffre d'affaires d'ENGIE GREEN sur les dernières 5 années sont présentés ci-après (31/12/2021).

Tableau 3 : Bilan de ENGIE GREEN FRANCE

Actif	31-déc.-21	31-déc.-20	31-déc.-19	31-déc.-18	31-déc.-17
Immobilisations Incorporelles	174 140 k€	170 174 k€	47 435 k€	53 536 k€	58 766 k€
Immobilisations Corporelles	5 739 k€	4 359 k€	4 186 k€	4 857 k€	268 830 k€
Immobilisations Financières	161 797 k€	165 253 k€	375 905 k€	124 008 k€	139 329 k€
Stocks	40 407 k€	39 418 k€	51 448 k€	49 629 k€	46 601 k€
Créances	277 521 k€	288 878 k€	43 956 k€	107 304 k€	87 758 k€
Divers & disponibilités	4 058 k€	5 649 k€	1 131 k€	5 693 k€	19 366 k€
Charges constatées d'avance	1 361 k€	639 k€	686 k€	388 k€	1 081 k€
TOTAL ACTIF	665 023 k€	674 370 k€	524 747 k€	345 414 k€	621 732 k€
Passif	31-déc.-21	31-déc.-20	31-déc.-19	31-déc.-18	31-déc.-17
CAPITAUX PROPRES	352 131 k€	344 251 k€	141 726 k€	111 957 k€	51 983 k€
Provisions pour risques & charges	16 582 k€	15 104 k€	9 881 k€	9 216 k€	15 982 k€
Dettes & Emprunts	284 971 k€	314 763 k€	372 115 k€	223 197 k€	552 642 k€
Comptes de régularisation	11 339 k€	252 k€	1 025 k€	1 045 k€	1 125 k€
TOTAL PASSIF	665 023 k€	674 370 k€	524 747 k€	345 414 k€	621 732 k€

Tableau 4 : Compte de Résultats de ENGIE GREEN FRANCE

en k€	31-déc-21	31-déc.-20	31-déc.-19	31-déc.-18	31-déc.-17
Produits d'exploitation	200 755 k€	150 282 k€	157 243 k€	807 957 k€	85 454 k€
Charges d'exploitation	-188 774 k€	-133 356 k€	-111 180 k€	-695 009 k€	-98 557 k€
* <i>Achats mat. Premières et var; stocks</i>	-1 561 k€	-2 727 k€	-3 543 k€	-2 223 k€	-2 441 k€
* <i>Autres achats et charges externes</i>	-96 672 k€	-50 608 k€	-40 430 k€	-35 374 k€	-31 267 k€
* <i>Impôts et taxes</i>	-2 502 k€	-3 020 k€	-3 298 k€	-5 398 k€	-5 149 k€
* <i>Salaires & charges sociales</i>	- 48 196 k€	-44 828 k€	-38 597 k€	-33 206 k€	-25 761 k€
* <i>Dotations d'exploitation</i>	- 31 904 k€	-16 881 k€	-14 452 k€	-18 277 k€	-33 726 k€
* <i>Autres charges</i>	- 7 939 k€	-15 292 k€	-10 860 k€	-600 531 k€	-212 k€
Opérations en commun			-468 k€	- k€	- k€
RESULTAT FINANCIER	7 186 k€	7 408 k€	-12 026 k€	-8 570 k€	-3 012 k€
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-11 595 k€	-2 131 k€	571 k€	3 202 k€	24 773 k€
Participations des salariés	-4 k€	-1 872 k€	-4 352 k€	-4 385 k€	-208 k€
Impôt sur les Bénéfices	- 313 k€	414 k€	4 k€	-40 528 k€	-995 k€
RESULTAT NET	- 7 880 k€	20 745 k€	29 792 k€	62 667 k€	7 454 k€

La société ENGIE GREEN FRANCE s'engage ainsi à mettre à disposition de la société de projet ses capacités financières nécessaires pour le développement, la construction, l'exploitation, le démantèlement du projet de parc éolien, et la remise en état du site en complément d'un prêt bancaire ou à 100 % même en cas de refus de prêt bancaire. Une lettre d'engagement financier signée par le Directeur Général de la société ENGIE GREEN France est disponible en annexe.

Ainsi au cas - très improbable - où un organisme bancaire n'accepterait pas de financer une partie de l'investissement nécessaire au projet éolien des Landes de Pruillé, via crédit bancaire, ENGIE GREEN FRANCE en tant qu'actionnaire majoritaire unique (100%), s'engage à prendre en charge cet investissement y compris jusqu'à 100%. Au 31 décembre 2021, ENGIE GREEN FRANCE disposait de 352 131 390 € de fonds propres (ainsi qu'en attestent les comptes consolidés de 2021). Eu égard aux comptes de résultats décrits ci-dessus, ENGIE GREEN FRANCE est en capacité financière de respecter cet engagement.

Le capital nécessaire à la construction du parc éolien est, à l'heure actuelle, d'environ quatorze million huit cent mille euros (14 800 000 €). La société ENGIE GREEN France dispose ainsi des fonds nécessaires à cette construction. Par ailleurs, elle dispose aussi des fonds nécessaires à l'exploitation du parc éolien outre que celle-ci est assurée par les revenus du projet.

En conclusion, la société FUTURES ENERGIES DES LANGES DE PRUILLE est à même :

- de conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L.511-1 du Code l'environnement ;
- de répondre à tout dysfonctionnement ou accident sur les différentes installations projetées nécessitant une mobilisation rapide d'homme et/ou de capitaux ;
- d'être en mesure de satisfaire aux obligations de l'article L .512-6-1 du Code de l'environnement lors de la cessation d'activité.

6. ANNEXES

6.1. KBIS de la SAS FUTURES ENERGIES LANDES DE PRUILLE : p. 19

6.2. KBIS de la SAS ENGIE GREEN France : p. 20

6.3. Lettre d'engagement financier (2017) : p. 23

6.4. Lettre d'engagement financier (2023) : p. 24



BORDEAUX - CAEN - CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - DIEPPE - ESTRÉES-
DENIÉCOURT - FAUQUEMBERGUES - GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU - LILLE -
LORIENT - LYON - MARCILLY-SUR-TILLE - MERIGNAC - MÉRY-SUR-SEINE -
MONTPELLIER - NANCY - NANTES - PARIS - RIVESALTES - ROUSSET-AIX-EN-
PROVENCE

Siège social :

Le Triade II - Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse - CS 20756
34967 Montpellier Cedex 2
T +33 (0)4 99 52 64 70 - F +33 (0)4 99 52 64 71

engie-green.fr